

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 29983

Numéro SIREN : 891 430 852

Nom ou dénomination : 2F EVOLUTION

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2023 sous le numéro de dépôt 110264

**2F EVOLUTION**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 500 euros**  
**Siège social : 59 rue de Ponthieu, 75008 PARIS**  
**891 430 852 RCS PARIS**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**DU 02 août 2023**

L'an deux mille vingt-trois,  
Le 02 août,  
A 15 h 00,

Les associés de la société 2F EVOLUTION se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 59 rue de Ponthieu 75008 PARIS, sur convocation faite par lettre simple adressée le 15/07/2023 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Fabrice FRONT, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## **ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Fabrice FRONT de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Madame Stéphanie FRONT  
Née à AUXERRE (89) le 16 juillet 1973  
De nationalité française  
Demeurant 14 bis rue de Sommeville, 89470 MONETEAU

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### **DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Fabrice FRONT

Stéphanie FRONT